

## SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 22 juillet 2016

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 13/07/2016

*L'an deux mille seize et le vingt-deux juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES*

Présents : 18

Dont Présents non votants : 0

Représentés : 0

Votants: 18

Pour: 18

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Francis BOUTES, Jean ARCAS, Jean-Pierre BERRAUD, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Marylène FAIVRE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Julie GARCIN-SAUDO, Francine MARTY, Kléber MESQUIDA, Christophe MORGO, Alain MOULY, Martine OLMOS, Jean-Christophe PETIT, Marie-Pierre PONS, Yves ROBIN, Jean-Noël BADENAS

**Représentés:**

**Présents non votants :**

**Excusés:** Michaël ANDERS, Gérard BARO, Jean-Pierre BARTHES, Roland BASCOUL, Josian CABROL, Jean-Luc FALIP, Vincent GAUDY, Martine GIL, Audrey IMBERT, Gilbert LEPETITCORPS, Marie PASSIEUX, Catherine REBOUL, Luc SALLES, Alain SICILIANO, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL

**Absents:**

### Objet: Dossier de candidature Pôle de pleine nature structuré

Un objectif commun: passer d'un Pôle Émergent...à un Pôle Structuré.

Dans le cadre d'un appel à projet FEDER «pôles de pleine nature en Massif Central», le Pays a été retenu en 2015 en tant que pôle émergent. Le territoire a été jugé pertinent et suffisamment complet en terme d'offre d'activités de pleine nature pour être soutenu financièrement pendant un an afin d'élaborer un plan d'actions. Ce plan d'actions doit permettre d'améliorer, de structurer et de valoriser l'offre de pleine nature. Ceci afin de répondre en septembre 2016 au second appel à projet en tant que pôle structuré et bénéficier d'une perspective de soutien financier sur cinq ans tant sur l'ingénierie que sur les investissements, publics ou privés.

Qu'est-ce que le Pôle de Pleine Nature « Montagnes du Caroux » ?

Un pôle de pleine nature est un territoire organisé souhaitant développer et organiser une offre touristique et de loisirs complète et relativement concentrée ce qui implique le regroupement et la concentration d'activités de loisirs et de sports de nature, d'hébergements, de commerces et de services touristiques.

Trois communautés de communes sont concernées : Orb et Jaur, Pays Saint-Ponais et Grand Orb. Ce secteur est un pôle touristique important de l'arrière-pays biterrois avec des sites classés tels que les Gorges d'Héric (entre 60 000 et 70 000 visiteurs chaque année), les villages d'Olargues (labellisé « plus beaux villages de France ») et Roquebrun (le petit Nice de l'Hérault), les thermes de Lamalou-les-Bains et d'Avène, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

Une finalité : Créer du sens, de la valeur et du lien

Cette vision du Pôle de Pleine Nature peut également se traduire en terme de performance. En effet, le Pôle « Montagnes du Caroux » aspire à renforcer les performances économique, sociale et environnementale du territoire. Performance économique en consolidant les emplois touristiques, en développant l'activité commerciale des professionnels du tourisme et des APN, ou encore en contribuant au rayonnement du territoire. Performance sociale, en basant le développement du pôle sur la coopération, la co-construction et le partenariat entre l'ensemble des acteurs. Performance environnementale en garantissant, à court, moyen et long terme, la qualité et l'intégrité des espaces naturels du territoire, véritable socle du projet de pôle de pleine nature. Ces différentes performances visent, de façon complémentaire, à consolider l'attractivité générale du territoire et notamment l'attractivité résidentielle.

RF

Sous Préfecture de Béziers (Hérault)

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 25/07/2016

034-253403554-20160722-2016\_22\_07\_07-DE

Créer du sens, de la valeur et du lien peut également permettre une meilleure répartition de l'activité touristique sur le territoire du Pôle « Montagnes du Caroux ». La valeur économique d'un site se mesure aux retombées qu'il peut générer pour l'ensemble du territoire. Ainsi, le Caroux, véritable vitrine du pôle, peut jouer ce rôle et entraîner un rayonnement et un dynamisme vers le reste du territoire, avec des retombées économiques réelles.

Enfin, créer du sens, de la valeur et du lien, c'est aussi renforcer l'art de vivre dans nos montagnes et préserver son caractère authentique. A l'heure de la banalisation de l'espace, de la standardisation des aménagements, du tourisme de masse sur le littoral, le pari pour ce territoire est de développer un projet touristique durable, contribuant également à la qualité de vie des populations locales.

Dans le cadre de l'élaboration de cette stratégie, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a travaillé de concert avec les Communautés de communes Grand Orb, Orb-Jaur et Pays Saint-Ponais ainsi qu'avec les principaux partenaires. Ce projet de développement est un projet multi-partenarial dans lequel chacun est un véritable acteur.

Le troisième comité de pilotage du 20 mai 2016 a validé un certain nombre d'actions participant à la stratégie globale du pôle de pleine nature ainsi qu'une stratégie marketing et structuration de l'accueil touristique. Cette stratégie et son plan d'actions ainsi que les partenariats sont présentés de manière synthétique en annexes.

Les enjeux et les objectifs sont les suivants :

Enjeu 1 : Développement d'une pratique locale et durable des APN

1. Développer la pratique locale des jeunes
2. Développer une pratique pour tous
3. Développer une pratique éco-responsable.

Enjeu 2 : Développement d'un écosystème économique durable autour des APN

1. Développer la notoriété APN du territoire
2. Organiser un accueil touristique autour des APN.

Le partenariat :

Une répartition des missions entre les structures locales permet la création d'une véritable synergie territoriale et de mutualiser les coûts :

Pays Haut Languedoc et Vignobles : chef de file du Pôle de Pleine nature

Parc naturel du Haut Languedoc : chef de file de la politique éco-responsable et coordination du comité Caroux

OTI du Caroux : chef de file de la commercialisation et porteur du camp de base APN

Communauté de communes Grand Orb : chef de file de l'animation du réseau des prestataires

Un partenariat fort avec les institutions départementales apportera un appui capital et indispensable :

Hérault Sport: une mission de conseiller technique APN

Hérault Tourisme: soutien à l'animation des réseaux sociaux

Conseil départemental de l'Hérault: appui à la structuration de l'offre de pleine nature

Le plan d'actions :

Le plan d'actions global est présenté en annexe ainsi que la répartition des actions entre les deux financements possibles selon la ligne de partage suivante :

FEADER / LEADER	FEDER
Communication / Promotion Commercialisation Services APN Itinérance Accueil touristique	Équipements APN Aménagement sport adapté Démarches éco responsables Animation / accueil APN



Le Pays Haut Languedoc et Vignobles sera maître d'ouvrage des actions suivantes :

FEADER / LEADER	FEDER
Prestation de relations presse média et réseaux sociaux Outils de communications Création de film promotionnel Création d'une photothèque Eductour Site internet	Animation générale du projet Création d'un comité d'accompagnement environnemental Évaluation des retombées économiques des manifestations Création d'une station de trail en partenariat avec les communautés de communes Étude de faisabilité de sites de baignades

#### Montage financier FEDER :

Le montant minimum par dossier FEDER étant de 75 000 € : il est possible de regrouper plusieurs projets en un seul dossier dit dossier collaboratif. Le porteur du dossier recevant alors la subvention globale la redistribue à chaque maître d'ouvrage. Le Pays Haut Languedoc propose d'être le porteur d'un dossier collaboratif pour ses propres actions, celles du Parc naturel régional du Haut-Languedoc, du Syndicat mixte de la Vallée de l'Orb et du Libron, des porteurs de projets privés et sous réserve d'éligibilité le Lycée Ferdinand Fabre de Bédarieux.

Dossier collaboratif Pays Haut Languedoc et Vignobles 2017-2021		
	Budget	FEDER
Pays Haut Languedoc et Vignobles	255 000	102 000
Parc naturel régional du Haut-Languedoc	51 000	20 400
Syndicat Mixte de la Vallée de l'Orb et du Libron	5 000	2 000
Porteurs de projets privés	110 000	44 000
Lycée F. Fabre	40 000	16 000
<b>Total</b>	<b>466 000</b>	<b>186 400</b>

La candidature FEDER pôle de pleine nature comporterait alors cinq dossiers repartis de la manière suivante :

	Budget	FEDER
CdC Grand Orb	190 000	76 000
CdC Orb Jaur - Pays Saint-Ponais	150 000	60 000
Mons-la-Trivalle	130 000	52 000
Lamalou-les-Bains	170 000	68 000
Pays Haut Languedoc et Vignobles	466 000	186 400
<b>Total</b>	<b>1 106 000</b>	<b>442 000</b>

Monsieur le Président propose à l'Assemblée :

- d'approuver la stratégie et le plan d'actions global du dossier de candidature du pôle de pleine nature
- d'être chef de file du projet pôle de pleine nature et porteur du dossier collaboratif
- d'être maître d'ouvrage des actions citées ci-dessus
- d'approuver le partenariat pour la mise en œuvre du pôle de pleine nature
- de prendre en compte des critères d'éco-conditionnalité pour ces marchés
- de l'autoriser à signer et réaliser tous actes afférents.



Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical accepte d'approuver la stratégie et le plan d'actions global du dossier de candidature du pôle de pleine nature, d'être chef de file du projet pôle de pleine nature et porteur du dossier collaboratif, d'être maître d'ouvrage des actions citées ci-dessus, d'approuver le partenariat pour la mise en œuvre du pôle de pleine nature, de prendre en compte des critères d'éco-conditionnalité pour ces marchés, d'autoriser le Président à signer et réaliser tous actes afférents.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.  
Fait à Pierrerue, le 22 juillet 2016.

Le Président,  
Francis BOUTES

